



MAIRIE DE CASSAGNES

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/12/2024 – 19H

Présents : ALASLUQUETAS Philippe, ALIOUI Jean-Charles, CRABIER Sylvie, DELONCA Albert, FERRIÉ Jean-Louis, HURTEBIZE Philippe, , MAROT Jean-Marie, QUATREPOINT Marion

Absents excusés:

CRABIER Richard donne procuration à DELONCA Albert
LAFAGE Fanny donne procuration à MAROT Jean-Marie
CHAIX-CAFFIN-MOKHTARI Pascale

Secrétaire de séance :

La séance est ouverte et Sylvie CRABIER est consacrée secrétaire.

Ordre du jour :

- Décision mise en gérance de l'épicerie/bar
- Date vœux du maire
- Questions diverses

Délibération

Mme MARA a proposé sa candidature pour assurer la gérance de l'épicerie-bar. Elle est venue rencontrer Mr le maire et des conseillers municipaux. Pour donner suite à cette rencontre il est proposé de répondre favorablement à sa demande.

Une modification du loyer est proposée pour la somme de 50 euros mensuelle.

Des aménagements en photovoltaïque sur le toit de l'épicerie sont prévus dans un délai réduit, ce qui permettra à la nouvelle gérance de bénéficier d'un tarif préférentiel.

Votes Contre : 0
 Abstentions : 1
 Votes Pour : 9

La délibération est votée à la majorité des présents.

Délibération

Une délibération est nécessaire pour valider la démarche de demande de subventions ayant pour objectifs de démolir un bien communal sur la place des chênes et d'aménager celle-ci.

Votes Contre : 0
 Abstentions : 0
 Votes Pour : 10

Les dossiers sont à envoyer avant le 31/12/24 et ils seront étudiés en mars 2025 en Préfecture.

La délibération est votée à l'unanimité des présents.

Informations et sujets abordés avec l'accord des membres du Conseil

- **Panneaux photovoltaïques**

Un premier devis a été effectué par la société « ARTEFACT ».

Le coût serait d'environ 20 000 euros et l'économie de facture serait évaluée à environ 3000 euros par an.

Les travaux d'installation devraient être de 3 jours.

Nous attendons la fourniture d'autres devis avant de prendre une délibération.

Cette installation aurait un effet positif sur le budget de la gérance de l'épicerie.

Il serait également intéressant d'envisager le développement de la mise en place de panneaux sur différents toits des bâtiments communaux. Ce sujet sera abordé lors de prochaines réunions du Conseil municipal.

- **Date de la cérémonie des vœux du Maire**

La date du mardi 14 janvier à 18h30 est retenue.

- **Mobilsport66**

Le responsable de mobilsport 66 a pu expliquer à Mr le maire les perspectives de développement de leurs interventions au village ainsi que les modalités. La commune devrait verser une subvention annuelle de 400 euros qui servirait de rémunération d'une journée thématique organisée pour les habitants.

L'activité à destination des seniors, jusqu'ici gratuite pour les participants, devrait nécessiter une participation financière de ceux-ci.

Des informations plus précises devraient pouvoir être communiquées au mois de janvier 2025.

- **Police intercommunale**

Le projet se construit au sein du SIVOM. Nous attendons des informations précises pour engager une délibération.

- **Chiens :**

Nous avons appris récemment qu'une réglementation particulière s'applique aux personnes possédant des chiens « Malinois ». Ceux-ci doivent pouvoir justifier auprès de la mairie d'un permis spécifique.

- **Vols**

Des grilles de protection des bouches de réseau pluvial ont été volées. Une protection a été mise en place et les services concernés informés.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée les jours, mois et an susdit à vingt heures et 10 minutes.

Date du prochain Conseil : Lundi 6 janvier 2025 à 19h.